

Le taux d'ouverture de l'économie Algérienne (de 1980 à 2005)

*Yves NIZIGIYIMANA*¹ et Pr. Mohamed DAHMANI*
Faculté des sciences économiques et de gestion
de l'Université de Tizi-Ouzou.

1. Commerce et développement

Le postulat tient à deux idées : a- Le commerce extérieur entraîne le développement économique d'un pays et b- la libéralisation des échanges accroît l'ouverture des économies ainsi que leur intégration au reste du monde. C'est la thèse défendue depuis la fin de la seconde guerre mondiale par les institutions multilatérales telles que la Banque Mondiale, le F.M.I., l'O.C.D.E. et l'O.M.C., (ex-G.A.T.T.). Celles-ci ont toujours encouragé le principe de l'ouverture sur l'extérieur et l'adhésion à la mondialisation libérale, « bénéfiques aux pays ayant opté pour cette stratégie de développement ».

Selon cette thèse, l'ouverture des économies « nationales » ne peut que contribuer, d'une part, à une diversification des exportations en fonction des avantages comparatifs et compétitifs et, d'autre part, à une réduction de la dépendance vis-à-vis d'un marché ou d'un produit d'exportation.

Les économies externes, les plus-values et les valeurs ajoutées mondiales dont profiteront les néo-économies libérales sont au moins de deux ordres : a- L'intégration avec les marchés étrangers assurera aux « économies nationales » d'être moins tributaires de leur marché intérieur et b- la croissance de l'économie mondiale permettra de compenser les fléchissements de ces « économies ex-autocentrées ».

A contrario, une forte ouverture (dépendance) peut par ailleurs fragiliser une économie face à des chocs ou contre-chocs d'ordres sécuritaires, pétroliers, financiers ou autres, néfastes pour la croissance et le développement des pays encore sous-développés ou émergents.

Les échanges commerciaux de l'Algérie comme ceux de tout autre pays sont marqués par le système d'organisation de l'économie. En effet, le commerce extérieur d'un pays appliquant le libéralisme est différent du commerce extérieur d'un pays appliquant le protectionnisme. C'est le cas pour l'Algérie dans la mesure où le commerce extérieur de l'indépendance à la fin de la décennie 80 était fortement protectionniste tandis qu'à partir de 1990, l'Algérie applique le libéralisme économique et le répercute sur son commerce extérieur. Pour mieux appréhender le taux d'ouverture de l'économie et en particulier celui de l'économie algérienne, on doit comprendre la signification de ces deux notions que sont le protectionnisme et le libéralisme.

* Lauréat de la 28^{ème} promotion de la faculté des sciences économiques et de gestion de L'UMMTO

Par définition, le protectionnisme désigne un ensemble de mesures mises en place par les acteurs économiques, généralement l'Etat, pour se protéger de la concurrence extérieure et par là gérer ses relations commerciales avec ses partenaires. C'est une doctrine économique qui se traduit politiquement par le nationalisme où le marché national est très protégé. Il existe toute une série de mesures protectionnistes. D'une part, nous avons les mesures tarifaires qui influent directement sur les prix des marchandises importées. D'autre part, les mesures non tarifaires regroupant toutes les restrictions relatives à la qualité des marchandises importées. A ces mesures, on peut ajouter celles liées à la limitation des quantités échangées avec l'extérieur que sont les quotas ou les contingentements. Depuis la révolution d'octobre 1917, le protectionnisme est synonyme de socialisme.

Même s'il est dépassé, le protectionnisme revient sous forme de « patriotisme économique » qu'on pourrait définir comme un comportement spécifique du consommateur, des entreprises et surtout des pouvoirs publics consistant à favoriser le bien ou le service produit au sein de leur nation ou de leur groupe de nations.

Les expériences ont montré que le protectionnisme ne favorise pas la concurrence, n'encourage pas l'innovation. Il n'encourage ni l'esprit d'entreprise, ni le dynamisme économique. Il ne met pas en valeur ou ne profite pas des avantages comparatifs du pays. En fait, il dissimule les aspects négatifs et les insuffisances des économies nationales.

A l'opposé du protectionnisme, le libéralisme est un ensemble de doctrines politiques et économiques qui font de la liberté individuelle, la valeur suprême que toute collectivité humaine se doit de garantir. Ainsi, le libéralisme économique représente la doctrine selon laquelle la liberté du marché constitue une condition nécessaire et suffisante du bien être économique et le fondement d'une société juste. Il s'appuie donc sur la libre circulation des marchandises et la non-intervention de l'Etat.

Etant une politique économique mise en application par les régimes économiques libéraux et capitalistes, le libéralisme repose sur quelques fondements. D'une part, il doit y avoir une libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes; ceci à travers la suppression de toute barrière liée au protectionnisme. D'autre part, le libéralisme révèle les atouts, les aspects positifs des pays mais aussi les valeurs négatives, les aspects répulsifs des mêmes pays; et enfin, le libéralisme propose un « Etat minimum » devant assurer la fonction de régulation du marché. Ainsi, Adam SMITH propose une société fondée sur un échange de services où chacun sert l'intérêt général en servant son intérêt particulier. C'est le principe de la « main invisible ».

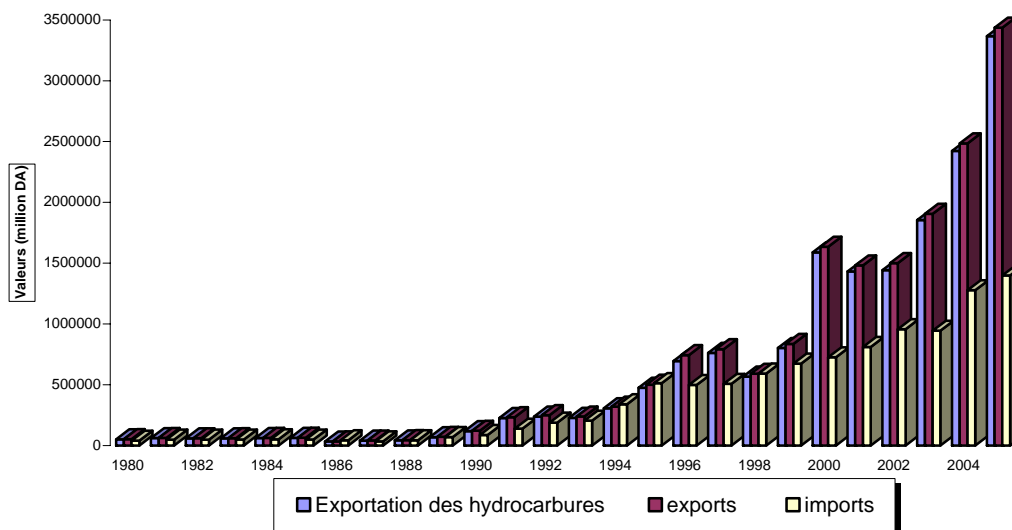
2. L'histoire économique de l'Algérie depuis l'indépendance connaît elle aussi ces deux systèmes. En effet, depuis l'indépendance aux années 1987, l'économie algérienne a connu une période de « construction du marché national », en appliquant un modèle socialiste de développement basé sur le protectionnisme et connaît, avec les limites de ce système précédent, un modèle capitaliste de développement basé sur la mondialisation (de 1990 à nos jours).

Cette évolution de l'économie algérienne se répercute sur l'organisation du commerce extérieur.

Le commerce extérieur de l'Algérie est marqué par l'importation de la majeure partie de ses consommations (domestiques et industrielles) ainsi que la mono-exportation des hydrocarbures qui assurent une majeure partie de ses ressources en devises.

Le graphe ci-dessous retrace l'évolution des échanges commerciaux de l'Algérie avec le reste du monde de 1980 à 2005. On a mis un accent sur la part des exportations de pétrole dans les échanges commerciaux de l'Algérie avec le reste du monde. Il s'avère que les hydrocarbures représentent une part importante des exportations totales de l'Algérie. Presque la totalité.

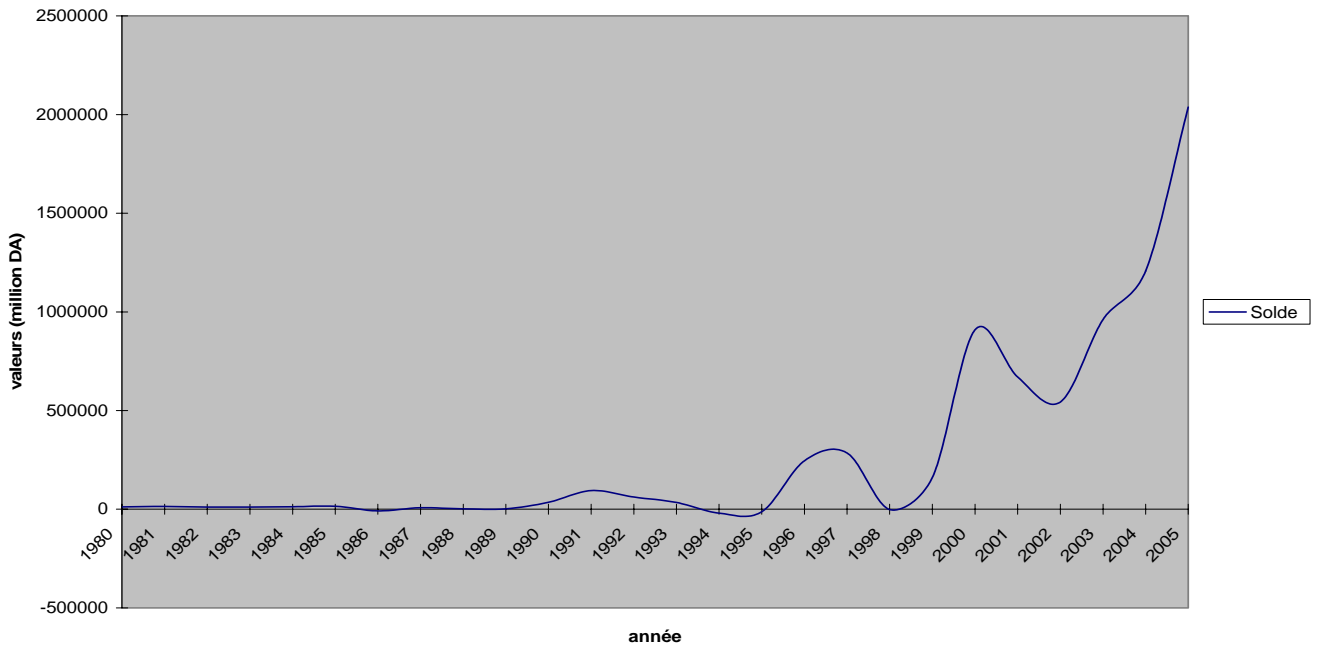
Graphe 1 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie (de 1980 à 2005)



Source : données statistiques de l'Office National des Statistiques (ONS) et du Centre National d'information et des statistiques (CNIS)

Quant au graphe ci-dessous, il représente l'évolution de la balance commerciale de l'Algérie de 1980 à 2005. Il marque un solde négatif en 1986, en 1994 et en 1995 puis en 1998. On remarque qu'à partir de l'an 2000, la balance commerciale de l'Algérie enregistre un solde de plus en plus excédentaire.

Graphe 2 : Solde de la balance commerciale (de 1980 à 2005)



Sources : données statistiques de l'ONS et du CNIS

Les importations algériennes peuvent être réparties en trois groupes, il s'agit des biens de consommation (alimentaires et industriels), des biens intermédiaires (produits chimiques, produits agricoles destinés à la transformation industrielle, baryte, produits en fer et en acier,...) et des biens d'équipement (machines pour l'industrie lourde).

Quant aux exportations de l'Algérie, elles peuvent être regroupées en quatre grandes catégories que sont les hydrocarbures, les produits miniers, les produits agricoles et les produits industriels. Contrairement aux autres produits, l'exportation des hydrocarbures a connu une croissance très importante; c'est d'ailleurs la principale caractéristique de l'économie algérienne. En effet, la place occupée par les hydrocarbures dans les exportations algériennes est devenue de plus en plus importante jusqu'à faire de ses produits le poste exclusif des exportations algériennes et la source interne quasi-unique du financement du processus de développement économique.

Depuis l'indépendance, les partenaires commerciaux de l'Algérie sont représentés par la CEE (Communauté Economique Européenne) et depuis peu de l'Union Européenne avec la France largement en tête des fournisseurs. Son plus grand client est constitué par les Etats-Unis d'Amérique vers lesquels s'écoulent une grande partie des hydrocarbures de l'Algérie.

Après le départ des Français, l'économie algérienne sera marquée par la mainmise de l'Etat sur les échanges extérieurs qui se manifesteront par la nationalisation du commerce extérieur et des importations en particulier. Ce processus commence avec les années 1970.

Cette évolution des relations commerciales avec l'extérieur sera caractérisée par deux moments. D'une part, il s'agit de la phase de contrôle (1963-1973) qui correspond à la mise en place des procédures de contrôle tels que les tarifs douaniers, le contrôle des changes ainsi que la mise en place des mesures quantitatives relatives aux importations, et des Groupements Professionnels d'Achat (GPA) qui sont des intermédiaires obligés entre l'Etat et les membres des différentes entreprises regroupées dans le cadre de leur profession particulière. D'autre part, il s'agit de la mise en place du monopole. Celui-ci est accordé aux seules entreprises publiques qui vont désormais bénéficier des Autorisations Globales d'Importation (AGI) à travers le Programme Général d'Importation. Cette évolution des relations commerciales de l'Algérie avec l'extérieur marque la concrétisation de l'objectif de l'Etat : l'application d'un système socialiste de production que viendra consacrer la loi 78.02 du 11 février 1978. Cette loi marque le caractère exclusif du monopole de l'Etat sur le commerce.

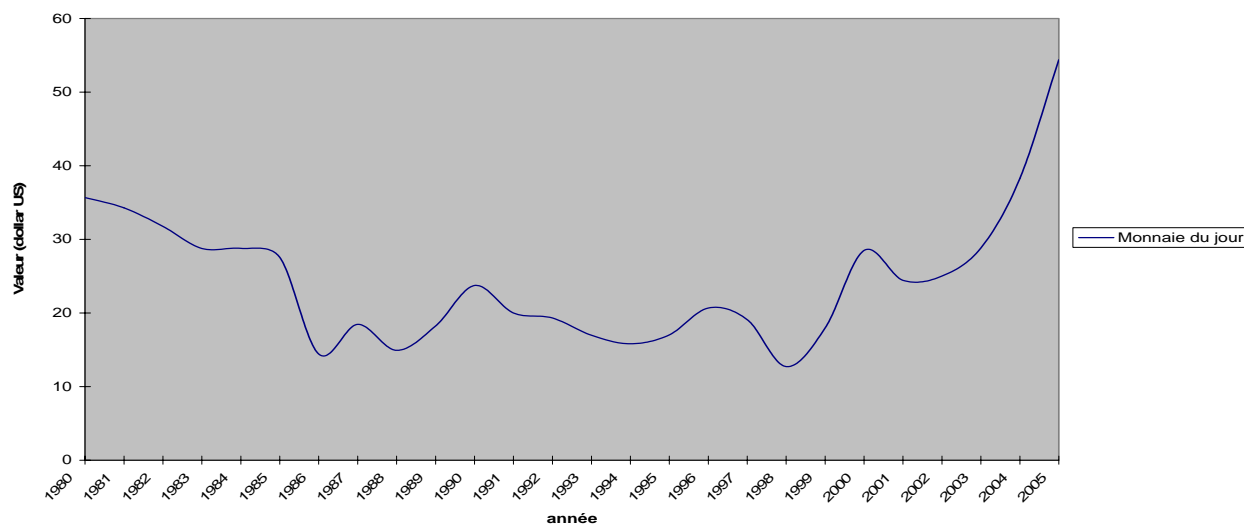
La décennie 80 sera marquée par une série de réformes. En effet, le début des années 80 est marqué par le second choc pétrolier. Les avoirs en devises passent de 1,8 milliard de dollars US à 3,4 milliards de dollars US. Mais cette situation ne dure pas suite à la baisse des prix du pétrole brut (1985-86). Cette situation pour le moins critique entraîne des performances médiocres de la part de l'économie algérienne, car faut-il le rappeler, l'essentiel des recettes provient de la rente pétrolière. Cette baisse des recettes dans un pays appliquant une politique socialiste de production, avec tous les handicaps qu'elle comporte, entraîne une montée du chômage, un endettement externe et interne, une baisse du niveau de vie, un élargissement des inégalités sociales et le développement de la corruption. Ces conséquences constituent un « mélange » qui, catalysé par une pression populaire, exige des réformes politiques et économiques représentant un progrès relatif du point de vue de la libéralisation économique pour ne pas déborder.

Suite à l'essoufflement du système socialiste de production, des réformes seront donc mises en place. Les entreprises publiques deviennent autonomes avec la loi 88-01 et sont appelées à accueillir des partenaires privés par le biais des cessions d'actions ou d'augmentation de capital à l'exception des entreprises déclarées stratégiques. La loi 88-25 du 12 juillet et ses prolongements amorce un véritable pas vers le libéralisme. Le plafond à l'investissement privé est aboli; l'office de suivi et de contrôle de l'investissement privé (OSCIP) est dissout et l'agrément préalable est supprimé. Toutefois, une discrimination est faite entre les investissements prioritaires et les autres investissements. Des réformes vont aussi toucher les investissements directs étrangers avec l'apport de la loi de finances complémentaire pour 1990 qui admet désormais l'établissement de firmes nationales ou étrangères d'import-export marquant par là le début d'un long processus vers le libéralisme. Des mesures visant à encourager les exportations seront mises en place à partir des années 80 en matière d'exonération fiscale, de subventions aux exportations, de remise sur les tarifs de transport (concernant les exportations nouvelles) et en matière d'assurance sans oublier la généralisation des comptes devises à toutes les activités productives par le règlement 90-02 de la Banque d'Algérie.

Depuis les années 70, le commerce extérieur de l'Algérie est marqué par une forte exportation des hydrocarbures. Il est donc évident que pour commencer notre analyse, on essaie d'apprécier l'évolution du cours mondial des hydrocarbures tout au long de notre période d'étude (de 1980 à 2005).

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des prix du pétrole pour la période qui nous concerne. Cette courbe des prix du pétrole révèle une grande instabilité des prix du pétrole tout au long de cette période. En effet, le pétrole varie selon les événements géopolitiques qui affectent les pays producteurs de cette ressource tant convoitée.

Graph 3 : Evolution des prix du pétrole (de 1980 à 2005)

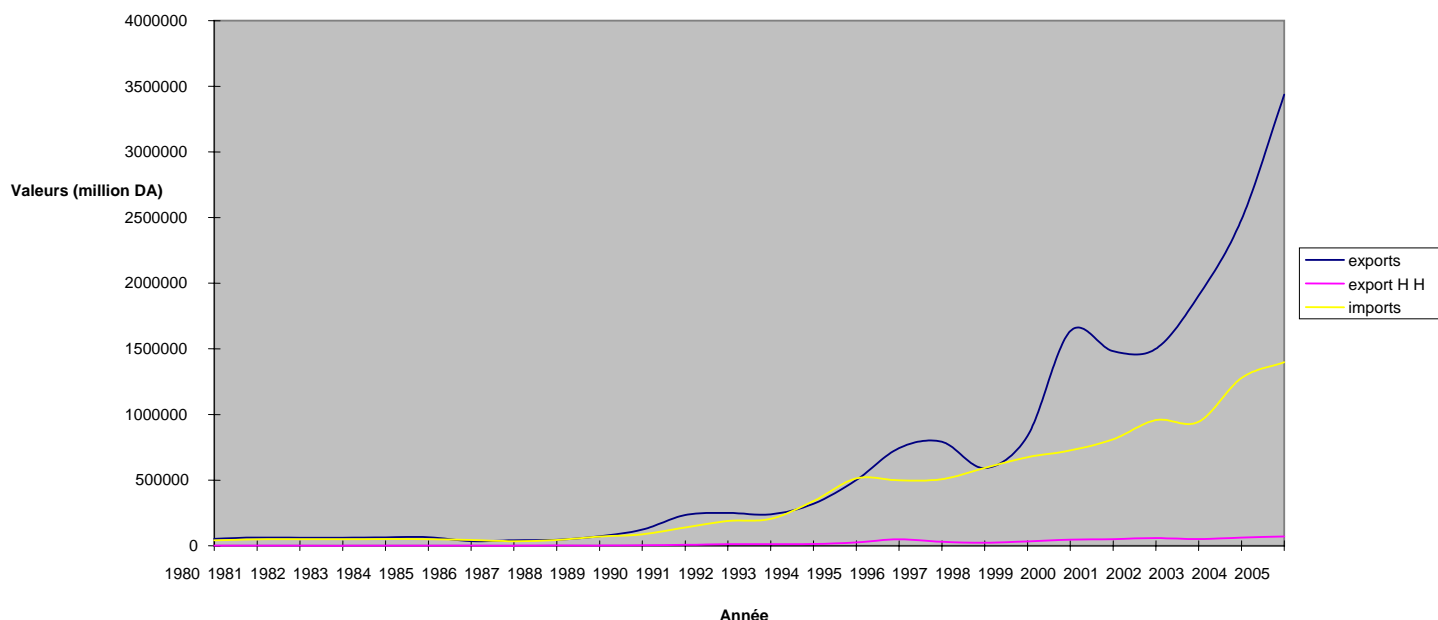


Source : publications de la British Petroleum

Le graphique suivant met en relation l'évolution du commerce extérieur algérien et l'évolution des prix du pétrole de 1980 à 2005. Il nous montre aussi à quoi ressembleraient les exportations sans les hydrocarbures. Nous remarquons donc à travers cette représentation, que les exportations totales de l'Algérie sont de loin plus élevées que les exportations non-pétrolières. Celles-ci sont très minimes. Il apparaît de ce fait que le pétrole constitue le principal poste des exportations algériennes. En effet, les exportations sont soumises aux variations des prix du pétrole. Ceci est d'autant plus fort depuis la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), 1995-1998. En effet, la valeur des exportations est plus élevée chaque fois que les cours baissent. La période allant de 1986 à 1988 est marquée par une baisse des exportations. Ceci est dû au fait que le prix du pétrole a chuté en 1986. En 1998, en 1999 et en 2002, les exportations de l'Algérie connaissent encore une baisse suite à la chute du prix du baril correspondant à ces mêmes périodes. Par contre, chaque fois qu'il y a flambée des prix du baril de pétrole, les exportations algériennes se portent de plus belle comme le témoigne le début de notre millénaire où le pétrole atteint des prix sans précédent. Ce qui procure à l'Algérie des réserves de change importantes (62 milliards de dollars US en mai 2006). On peut donc affirmer qu'en plus du fait que les exportations constituent la majeure partie des ressources en devises, elles financent aussi les importations.

Ceci du fait qu'à partir de la mise en place du PAS, on enregistre une hausse importante des importations consécutives à la hausse des exportations et de la libéralisation totale de l'économie nationale.

Graphe 4 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie



H H: Hors hydrocarbures

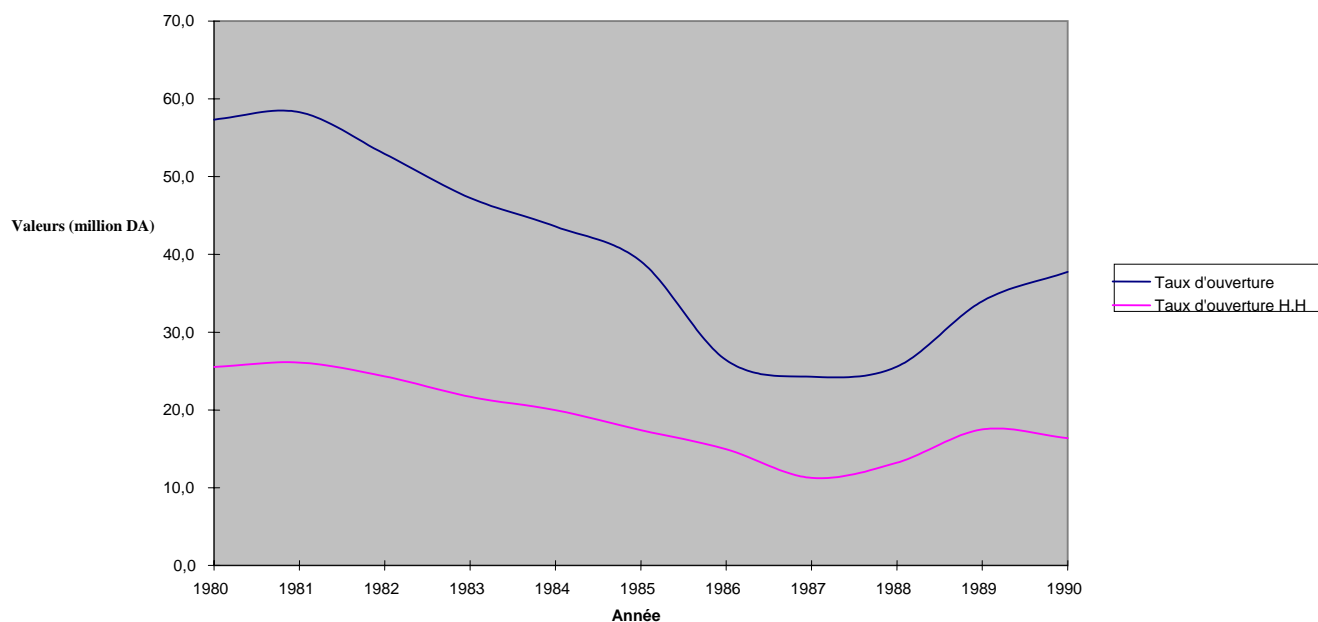
Source : les données statistiques de l'ONS et du CNIS

3. On peut maintenant tenter d'appréhender le taux ou le degré d'ouverture de l'économie algérienne de 1980 à 2005. Il se mesure suivant la part du commerce extérieur dans la production². Selon le Système des Comptes Economiques Algériens (SCEA), le taux d'ouverture de l'économie se calcule par la valeur du commerce extérieur (exportations+importations) rapportée à la Production Intérieure Brute (la PIB). Toutefois, pour effectuer des comparaisons internationales, on prendra en considération le produit Intérieur Brut (le PIB) utilisé par les institutions internationales comme le véritable indicateur de la production d'un pays. Dans notre démarche, nous essayons de vérifier si le taux d'ouverture élevé (théoriquement proche de 100%) signifie que l'économie d'un pays est intégrée à l'économie mondiale, que les échanges du pays avec l'extérieur sont diversifiés, que par contre un taux d'ouverture inférieur à 50% traduit une économie faiblement ouverte sur l'économie mondiale, donc protectionniste, isolationniste et sous-développée; comme d'aucuns le pensent. Pour tenter une réponse, nous proposons d'étudier le taux d'ouverture de l'économie algérienne d'abord pendant la période de planification donc de monopole basé sur le socialisme, ensuite après la mise en place du PAS et la libéralisation de l'économie algérienne.

² Le taux d'ouverture est différent du taux de couverture des importations par les exportations.

Le graphe ci-dessous nous représente l'évolution du taux d'ouverture de l'économie pendant la période de planification. Nous tenons à représenter le degré d'ouverture en tenant compte de la part des exportations des hydrocarbures.

Graphe 5 : Taux d'ouverture de l'économie algérienne (de 1980 à 1990)

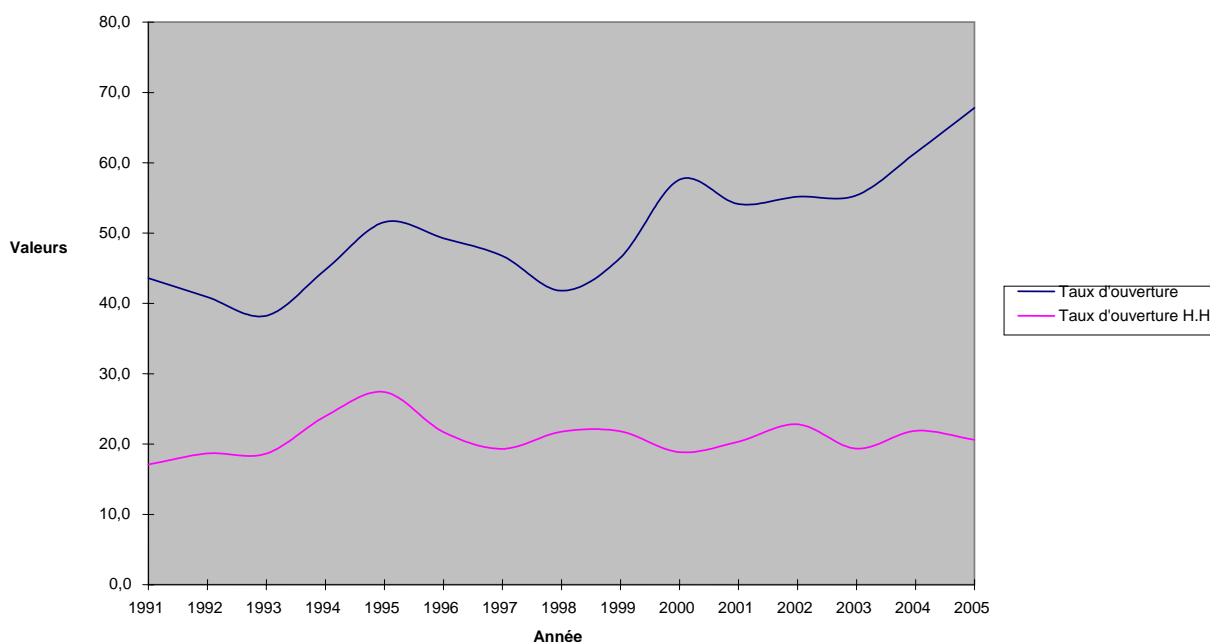


Sources : données statistiques de l'ONS et du CNIS.

Ce graphe vient confirmer que le taux d'ouverture de l'économie, en tenant compte des exportations des hydrocarbures, est plus élevé que le degré d'ouverture hors-exportations des hydrocarbures. Tout au long de cette période (1980-1990), le taux d'ouverture est globalement plus du double du taux d'ouverture hors-exportations des hydrocarbures. On remarque aussi que le début des années 80 est marqué par un fort taux d'ouverture et que la période de 1986, 1987 et 1988 est marquée par les taux d'ouverture les plus bas. En plus, on sait qu'en 1979, les prix du baril flambent; on sait aussi que les prix du baril connaissent une baisse pendant la période 1986, 1987, 1988. On est donc en mesure d'affirmer que pendant la période de l'Algérie protectionniste, le degré d'ouverture de l'économie est conditionné par la valeur des exportations des hydrocarbures. Par ailleurs, on peut dire que les ressources pétrolières importantes du début de la période permettent à l'Algérie d'allouer un budget important à ses entreprises disposant du monopole à l'importation. De ce fait, les échanges commerciaux se retrouvent gonflés par l'augmentation des importations. La fin de cette période correspond à la remise en question du mode de production socialiste.

Le graphe ci-dessous représente l'évolution du taux d'ouverture de l'économie algérienne de 1990 à 2005. Comme dans le cas précédent, nous représentons le taux d'ouverture de l'économie en mettant en évidence la part des exportations des hydrocarbures dans la constitution du taux d'ouverture de l'économie algérienne.

Graphe 6 : Taux d'ouverture de l'économie algérienne (de 1991 à 2005)



Sources : données statistiques fournies par l'ONS et le CNIS

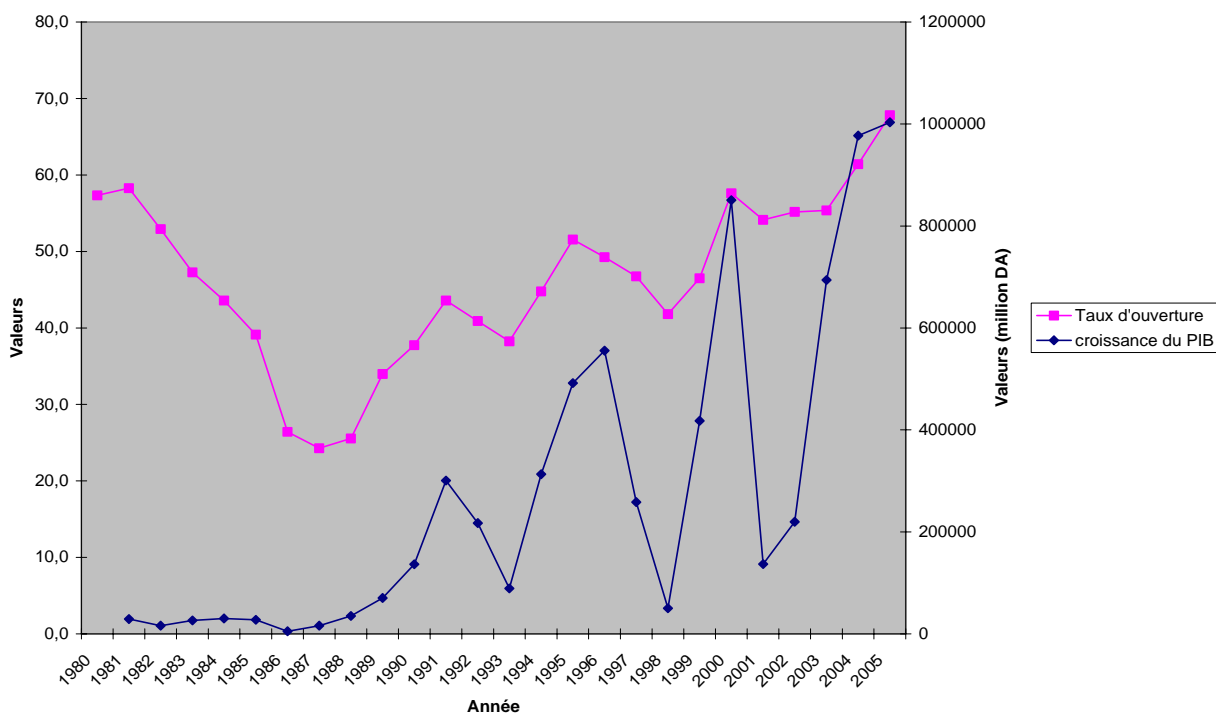
Ce graphe nous confirme lui-aussi, une très large différence entre le taux d'ouverture issu des hydrocarbures et le taux d'ouverture issu du commerce extérieur hors-hydrocarbures. On remarque tout au long de cette période, que sans les exportations des hydrocarbures, l'Algérie aurait un taux d'ouverture qui ne vaudrait même pas la moitié de celui que nous avons avec les exportations des hydrocarbures. En effet, de 1991 à 2005, le taux d'ouverture avec hydrocarbures passe de 43,6% à 67% ; sans hydrocarbures, ce même taux, pour la même période, avoisine les 20%! On remarque également que le taux d'ouverture de l'Algérie baisse chaque fois que le prix du baril de pétrole sur le marché mondial diminue. C'est le cas en 1993, en 1998 et en 2002. En revanche, le taux d'ouverture augmente chaque fois que le prix sur le marché mondial du baril augmente comme c'est le cas entre 1990 et 1991, en 1995, en 2000 pour enfin conforter sa hausse avec 2004. Cette période correspond à la mise en place du processus de libéralisation de l'économie algérienne et par là du commerce extérieur. Ceci devrait marquer une hausse du taux d'ouverture hors hydrocarbures de l'économie algérienne mais ce n'est pas le cas. En fait ce taux varie entre 17% et 27% durant toute cette période.

A travers la comparaison entre le taux d'ouverture de l'économie algérienne d'une part avec les exportations de pétrole et d'autre part sans les hydrocarbures, nous constatons que le taux d'ouverture de l'économie algérienne varie lui aussi en fonction du prix du baril de pétrole. Ceci est vrai que l'on soit dans la période de planification donc de protectionnisme ou dans la période de libéralisation du commerce extérieur algérien. A la question de savoir si le taux d'ouverture plus élevé entraîne une diversification des échanges, on serait tenté de répondre que ce n'est pas vrai pour le cas de l'Algérie dans la mesure où même si le taux d'ouverture a augmenté ces dernières années, ce n'est que suite aux exportations d'un

seul produit. La preuve est que le taux d'ouverture sans le pétrole n'a pas beaucoup varié ces dernières années (de 1996 à 2004). Autrement dit, la libéralisation des échanges extérieurs de l'Algérie avec ses partenaires n'a pas entraîné une plus grande ouverture de son économie.

Dans notre analyse, nous tenons à cerner l'évolution de la croissance du commerce extérieur, d'en faire la comparaison avec la production pour enfin dégager les incidences sur le taux d'ouverture. Le graphe ci-après nous montre une variation du commerce extérieur simultanée à la variation du produit intérieur brut. En effet, le commerce extérieur ainsi que le PIB connaissent une baisse de la croissance en 1986, en 1993, en 1998 et en 2001. En revanche, le commerce extérieur et le PIB enregistrent une forte croissance en 1990, en 1996, en 2000 et se consolide à partir de 2003. Mais pourquoi ces périodes ? Il s'avère que ces périodes de chute de la croissance correspondent aux chutes des prix du pétrole tandis que les périodes de forte croissance correspondent à une forte hausse du prix du baril de pétrole sur le marché mondial. Nous remarquons aussi que pendant la période socialiste, le commerce extérieur et la production ne varient pas beaucoup. Par contre, pendant l'Algérie libérale, il y a de fortes variations de la production entraînant des variations du commerce extérieur.

Graph 7 : Croissance du commerce extérieur et de la production



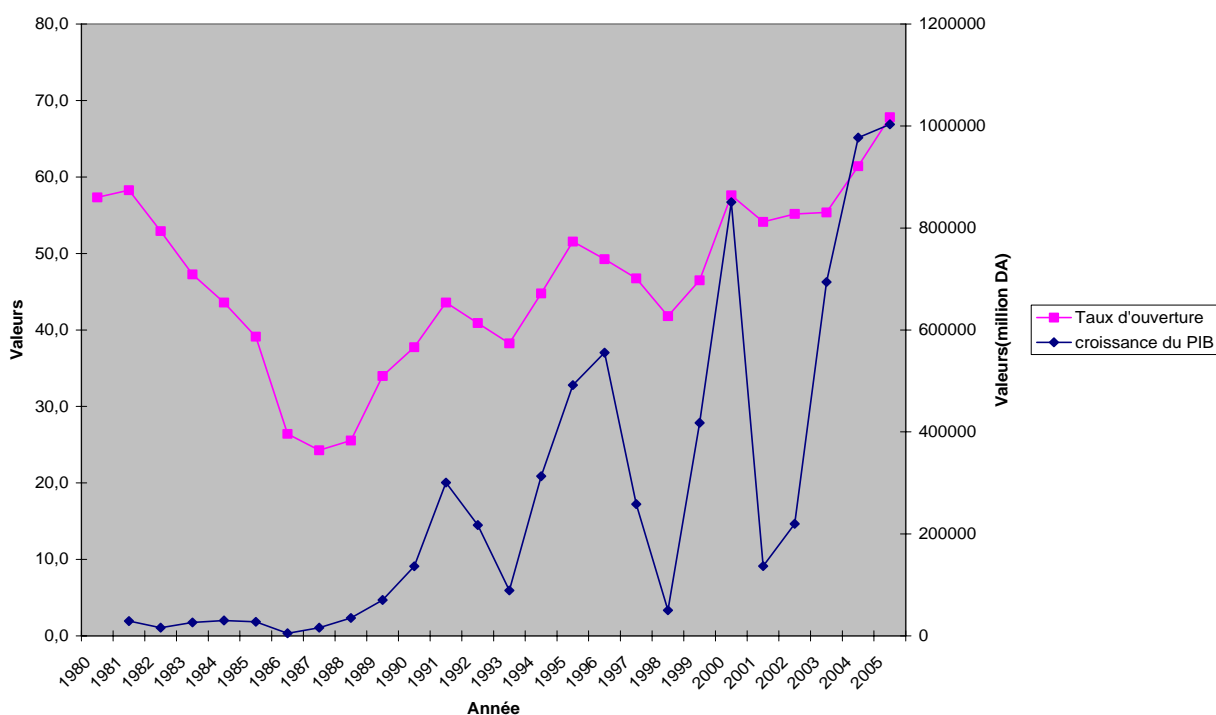
Source : données statistiques de l'ONS et du CNIS

Comme nous l'avons vu, le taux d'ouverture diminue en 1986, en 1993, en 1998 et en 2002. Par contre, ce taux connaît de fortes hausses en 1981, en 1990, en 1996, en 2000 et conforte une hausse à partir de 2004. A titre de comparaison, en 2004, le ratio moyen d'ouverture pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne est de 45% ; mais les écarts peuvent varier du simple au double ; par exemple pour l'Ile

Maurice, ce ratio est passé de 70% en 1980 à 100% en 2004. En Algérie, ce rapport entre le commerce extérieur des marchandises rapporté au PIB est resté voisin de 70%.

D'après le graphique ci-dessous, nous constatons qu'à partir de 1988, ces périodes de variation du taux d'ouverture de l'économie correspondent aux périodes de variation de la production. Cela nous pousse à dire qu'à partir de la mise en place du PAS (1995-1998), le taux d'ouverture de l'économie varie avec la croissance de la production ainsi que celle du commerce extérieur. Plus la croissance de la production est bonne, plus le taux d'ouverture est élevé. Seulement, cette production est loin d'être diversifiée. Elle est le seul fait de l'exportation des hydrocarbures. Autrement dit, même si le taux d'ouverture varie en fonction de la croissance de la production, et donc du commerce extérieur, seule la détermination du prix du baril de pétrole détient la clé de leurs variations. Toutefois, nous ne remarquons pas de relation directe entre le taux d'ouverture de l'économie algérienne et la croissance de la production pendant la période de l'Algérie protectionniste (1980-1988). On est en mesure de dire que pendant l'Algérie libérale, la croissance de la production influe positivement sur le taux d'ouverture tandis que le protectionnisme et le socialisme inhibent la relation qui devrait exister entre la production et le degré d'ouverture de l'économie algérienne.

Graph 8 : Taux d'ouverture et croissance de la production (évolution de 1980 à 2005)

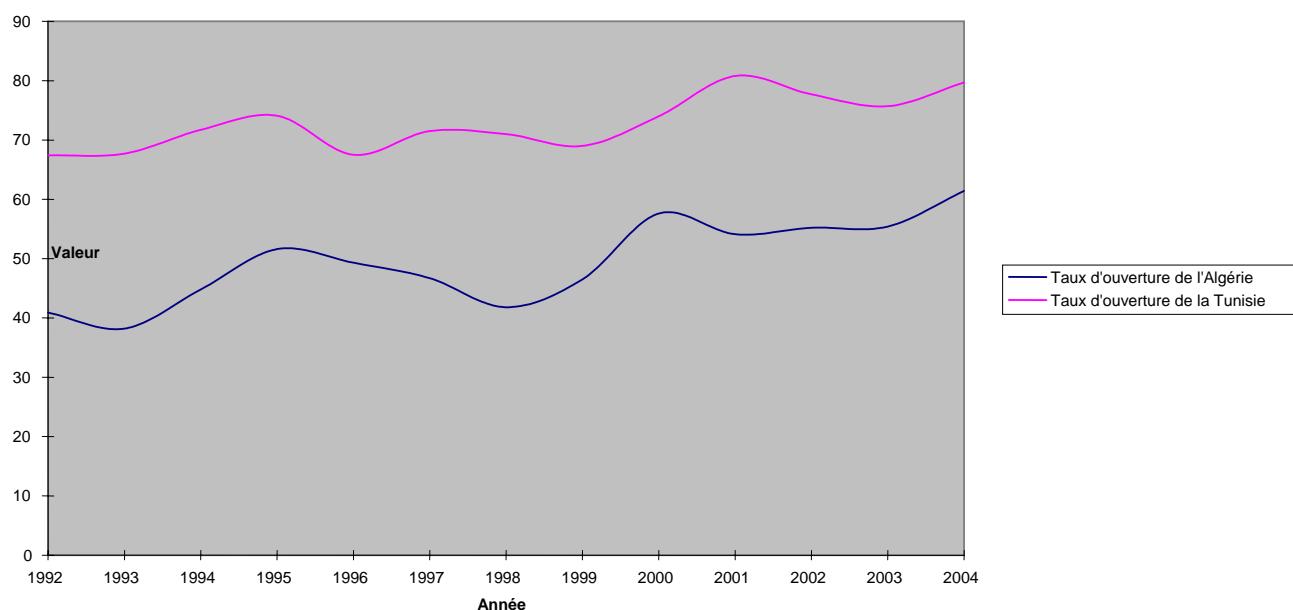


Source : données statistiques de l'ONS et du CNIS

Pour compléter notre étude, il est de notre souci de comparer le taux d'ouverture de l'Algérie à celui d'autres pays afin d'en cerner sa véritable signification. Nous avons donc choisi de comparer l'Algérie à un pays se trouvant dans la même région. Il s'agit de la Tunisie.

Le choix de la Tunisie n'est pas anodin. En effet, la Tunisie est un pays voisin de l'Algérie. Ces deux pays se trouvent dans la même zone géographique, ils sont frontaliers et ont connu le même colonisateur même si celui-ci n'a pas appliqué la même politique. C'est aussi un pays qui a eu la même initiative, que l'Algérie en terme d'intégration économique notamment en rapport avec la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et en signant un accord de libre échange avec l'Union Européenne. En effet, celle-ci est le principal partenaire commercial de ces pays. Toutefois, des différences peuvent être observées en rapport avec le commerce extérieur de ces deux pays. En effet, la Tunisie ne dispose pas de ressources pétrolières aussi importantes que celles de l'Algérie. En revanche, la Tunisie exporte des produits très diversifiés à l'étranger et s'en porte relativement bien. A titre d'exemple, en 2004 le commerce extérieur est marqué notamment par l'accélération des exportations de produits fournis par les industries mécaniques et électriques, par le secteur de l'agriculture et la pêche sans oublier les produits fournis par les industries agroalimentaires. Le graphe ci-dessous compare le taux d'ouverture de l'économie algérienne et celui de la Tunisie durant ces douze dernières années (de 1992 à 2004).

Graphe 9 : Taux d'ouverture de l'Algérie et de la Tunisie (évolution de 1992 à 2004)



*Source :- données statistiques fournies par l'ONS (Algérie)
- données statistiques fournies par l'institut national de la statistique,
ministère du développement et de la coopération internationale de la Tunisie.*

Le graphe ci-dessus nous montre l'évolution du taux d'ouverture de l'économie algérienne comparé à celui de la Tunisie pendant la même période. C'est-à-dire de 1992 à 2004. Il nous révèle entre autres que la Tunisie est plus ouverte au commerce extérieur que l'Algérie. On remarque également à travers cette représentation que le taux d'ouverture de la Tunisie ne varie pas selon le prix du baril de pétrole, même si elle en produit. Ce qui n'est pas le cas pour l'Algérie. Ceci est dû au fait que le

commerce extérieur de la Tunisie est diversifié par rapport à celui de l'Algérie. D'ailleurs, l'économie tunisienne est beaucoup tournée vers l'extérieur. La Tunisie reçoit également beaucoup d'investissements directs étrangers que l'Algérie.

Nous avons tenu aussi à comparer le taux d'ouverture de l'Algérie à celui de l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne. Le graphique 11 nous retrace cette évolution de 1994 à 2003.

Graph 11 : Taux d'ouverture de l'Afrique Sub-saharienne et de l'Algérie (de 1994 à 2003)



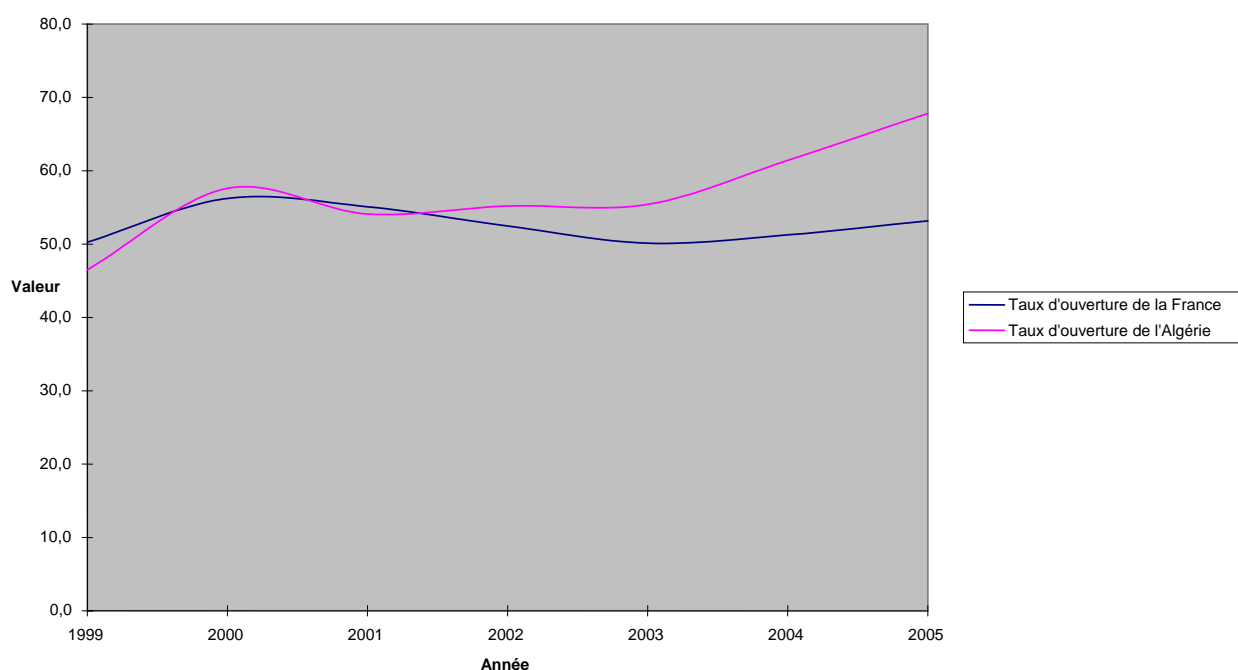
Source : - ONS pour le cas de l'Algérie
- World Bank Africa Database; African development indicators 2005
The world Bank, Washington DC 2005

Nous constatons de par ce graphique que le taux d'ouverture de l'Algérie est au-dessus de la moyenne subsaharienne tout au long de cette période. Autrement dit, l'économie algérienne est plus ouverte au commerce extérieur que la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. La question qui se pose est celle de savoir si c'est réellement le cas. Il s'avère que ce taux ne reflète pas l'ouverture réelle de l'Algérie au commerce mondial. Il faudrait tenir compte des exportations sans-hydrocarbures. Or nous savons que les résultats sont très différents. En effet, pour la seule année de 2003, nous constatons que le taux d'ouverture de l'Algérie avec exportation des hydrocarbures est de 55,4% tandis que sans les hydrocarbures, il est de 19,3% contre une moyenne sub-saharienne de 53%. Ce qui veut dire que sans les hydrocarbures, le taux d'ouverture de l'Algérie serait très largement inférieur à la moyenne subsaharienne.

Nous avons enfin choisi de comparer l'Algérie à un pays développé et qui plus est l'un de ses principaux partenaires commerciaux: la France. Le graphe 12 nous révèle donc que le degré d'ouverture de l'Algérie est supérieur à celui de la France pendant une bonne partie de cette période (de 1999 à 2005)!

Toutefois, nous reconnaissons que si le taux d'ouverture de l'Algérie est aussi performant, c'est dû pour l'essentiel à l'exportation des hydrocarbures et nous savons que les cours actuels du pétrole affichent des prix records. Cela ne veut donc pas dire que l'Algérie est plus ouverte que la France au commerce extérieur, mais plutôt il faudrait se poser la question de savoir si ce taux d'ouverture reflète réellement l'ouverture de l'Algérie. Or nous savons que sans les hydrocarbures, ce taux est très en deçà de ce que nous avons actuellement. En considérant l'année 2005, nous constatons que le taux d'ouverture avec hydrocarbures de l'Algérie est de 67,8%, sans hydrocarbures, il est de 20,6% tandis que celui de la France est de 53,2%.

Graphe 12 : Taux d'ouverture de la France et de l'Algérie (évolution de 1999 à 2005)



*Source : - ONS pour l'Algérie
- Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques.*

Somme toute, nous reconnaissons que le taux d'ouverture de l'économie algérienne est beaucoup élevé. Ceci dans la mesure où il atteint les 67% en 2005. Il est détourné de sa vraie signification dans la mesure où il est très largement dépendant des exportations des hydrocarbures. En effet, si on se limite à cette valeur, on serait tenté d'affirmer que ce taux révèle une grande diversité des échanges commerciaux de l'Algérie, une grande intégration au commerce mondial ainsi qu'une optimisation de la mise en valeur des avantages comparatifs de ce pays. Or ce n'est pas le cas. On remarquera que la réalité est toute autre. En effet, le taux d'ouverture de l'Algérie sans les exportations de pétrole est très en deçà des valeurs

enregistrées comme le montre notre étude. De ce fait, on comprendra que même si on a trouvé dans nos calculs que la croissance de la production varie ces derniers temps avec celle du commerce extérieur, il s'agit en fait de la croissance du seul fait de la production et des exportations de pétrole.

4. Ainsi, à la lumière de notre étude, nous constatons que l'économie algérienne a été profondément marquée par les années passées sous le monopole et la planification par l'Etat. En effet, cette économie socialiste a adopté et mis en place un protectionnisme bien rodé. Ce protectionnisme visant une plus grande autonomie économique s'est avéré être un handicap. Cette période est en effet marquée par une mauvaise gestion des relations commerciales par les entreprises publiques. En plus, les ressources pétrolières permettent de financer facilement les importations. Ce qui inhibe en quelques sortes les limites du protectionnisme qui seront mises au jour par la chute des prix du pétrole, les émeutes d'octobre 1988 et surtout la grave crise politique de 1990-1998.

Avec la remise en question de ce système, vient la période de transition visant à préparer le terrain pour une Algérie libérale dont les échanges commerciaux avec l'extérieur seront soumis aux lois du marché. Toutefois, il n'est pas facile d'effacer des décennies de socialisme. C'est pourquoi ces changements vont s'effectuer petit-à-petit et avec le concours des institutions internationales entre autres le FMI et la Banque Mondiale. Les réformes économiques vers le libéralisme vont donc commencer à partir de 1988 et vont continuer au fil du temps pour libérer encore plus le commerce extérieur.

Aussi, à travers notre étude, on constate que le commerce extérieur de l'Algérie reste profondément dépendant des prix du pétrole aussi bien pendant l'Algérie protectionniste que l'Algérie libérale. Ce qui signifie que ce n'est pas la libéralisation du commerce extérieur qui a entraîné la croissance du taux d'ouverture de l'économie, mais le pétrole. On peut donc dire que l'ouverture de l'économie algérienne n'est pas synonyme de diversification des produits d'exportation, de réduction de la dépendance vis-à-vis d'un seul marché. Car elle n'a pas permis de mettre en avant les avantages comparatifs du pays. Mais après l'épuisement des réserves du pétrole, quelle sera la source d'entrée de devises ?

Références bibliographiques :

- BENNISSAD Hocine; La réforme économique en Algérie (ou l'indicible ajustement Structurel); OPU, Alger 1991.
- BENNISSAD Hocine; Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché; ENAG, Alger 2004.
- BERTHOUD Arnaud et FRYMAN Roger, Le libéralisme économique: interprétations et analyses; L'harmattan, Paris 1989.
- HIBOU Béatrice; L'Afrique est-elle protectionniste ?; Karthala, Paris 1996.
- MEGRELIS Christian ; Danger: Protectionnisme; Calmann-Levy 1978.

- M'HAMSADJI-BOUZIDI Nachida; Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur : expérience algérienne (1974-1984); OPU, Alger 1985.
- MOHSEN-FINAN Khadidja; l'Algérie: une improbable sortie de crise ?; IFRI, Paris 2000.
- MOREAU Pierre-François; Les racines du libéralisme : une anthropologie; Le seuil, Paris 1978.
- NIZIGIYIMANA Yves, Le protectionnisme et le taux d'ouverture de l'économie : exemple de l'économie algérienne; mémoire de fin d'études, Tizi Ouzou 2006.
- ANEP; Algérie : guide économique et social, édition 1986 .
- World Bank Database; African development indicators 2005 ; The World Bank, Washington DC 2005.